



## **Hausse des cotisations de l'ACEP**

Comme vous le savez, l'ACEP procédera à un scrutin sur une hausse des cotisations en juin 2013. Les bulletins de vote seront émis le 3 juin et le scrutin prendra fin le 20 juin 2013 à 16 h HAE.

### **Format du scrutin**

Les bulletins de vote électroniques seront émis le 3 juin; les bulletins de vote sur papier seront émis à la même date aux membres pour lesquels nous n'avons pas d'adresse électronique et aux membres qui ont indiqué préférer recevoir un bulletin sur papier. Pendant le scrutin, les membres qui éprouvent des difficultés à enregistrer leur vote électronique peuvent demander un bulletin sur papier. L'ACEP a pris des mesures pour s'assurer que les membres ne puissent pas voter à la fois électroniquement et sur papier. Veuillez noter cependant que seuls les bulletins de vote reçus avant 16 h HAE le 20 juin seront pris en compte, que vous votiez électroniquement ou sur papier.

### **Le bulletin de vote renfermera les questions suivantes :**

#### **Question 1 :**

J'appuie la hausse proposée des cotisations mensuelles de l'ACEP de 8 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 et de 5 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Je rejette la hausse proposée des cotisations mensuelles de l'ACEP de 8 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 et de 5 \$ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

#### **Question 2 :**

J'appuie la hausse proposée des cotisations à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année subséquente, correspondant au taux annuel de l'augmentation de l'IPC publié en juin de la même année.

Je rejette la hausse proposée des cotisations à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année subséquente, correspondant au taux annuel de l'augmentation de l'IPC publié en juin de la même année.

## Assemblée générale extraordinaire

Une [Assemblée générale extraordinaire](#) (AGE) aura lieu le 22 mai à l'hôtel Marriott, 100 rue Kent, salles Cartier 1 et 2, au centre-ville d'Ottawa. L'inscription commence à 17 h 30, et l'assemblée, à 18 h. Si vous souhaitez assister à l'assemblée, veuillez vous enregistrer auprès de Sylvie Francoeur à [sfrancoeur@acep-cape.ca](mailto:sfrancoeur@acep-cape.ca) au Bureau national de l'ACEP. Vous pouvez aussi la joindre au 1-800-265-9181 ou au 613-236-9181.

## Téléconférences

L'ACEP organise aussi plusieurs [téléconférences](#). Comme pour l'AGE, si vous souhaitez participer, veuillez communiquer avec Sylvie Francoeur à [sfrancoeur@acep-cape.ca](mailto:sfrancoeur@acep-cape.ca) au Bureau national de l'ACEP. Vous pouvez aussi la joindre au 1-800-265-9181 ou au 613-236-9181. Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, inscrivez-vous donc tôt. Voici le calendrier ci-dessous.

<b>Régions des Maritimes</b>	Bilingue	23 mai 2013	11 h à midi HAE
<b>Région du centre Québec et Ontario</b>	Français	6 juin 2013	Midi à 13 h HAE
<b>Région du centre Québec et Ontario</b>	Anglais	7 juin 2013	Midi à 13 h HAE
<b>Région des Prairies Alberta, Saskatchewan, Manitoba</b>	Bilingue	27 mai 2013	13 h 30 à 14 h 30 HAE
<b>Région du Pacifique Colombie-Britannique</b>	Bilingue	27 mai 2013	15 h à 16 h HAE

## Renseignements additionnels

Dans le but de préparer ce scrutin, l'ACEP a formé un sous-comité chargé de fournir aux membres de l'ACEP tous les renseignements et outils nécessaires pour prendre une décision éclairée et efficace. Le sous-comité met la dernière main à plusieurs documents qui seront distribués aux membres, en plus du document intitulé [Pourquoi l'ACEP a-t-elle renouvelé le bail du 100, rue Queen?](#)

Ces documents seront affichés sur le site Web et distribués aux membres le 20 mai 2013 et comprendront :

Procédures de vote de l'ACEP

Hausse des cotisations mensuelles de l'ACEP – Pourquoi vous devriez l'appuyer

Que font les syndicats pour vous?

Loyer et dépenses de fonctionnement de l'ACEP

Hausse des cotisations mensuelles de l'ACEP – Questions et réponses